

**Arrêté ministériel portant nomination des membres des  
Conseils d'administration des Hautes Ecoles organisées  
par la Communauté française**

A.M. 20-09-2011

M.B. 17-10-2011

Le Ministre de l'Enseignement supérieur,  
Vu l'article 66, 3° du décret du 5 août 1995 fixant l'organisation générale de l'enseignement supérieur en Hautes Ecoles;

Sur la proposition des organisations syndicales qui siègent au sein du Comité de secteur IX,  
Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>.** - Sont nommés membres du Conseil d'administration de la Haute Ecole de la Communauté française du Luxembourg « Schuman » pour une durée de cinq ans prenant cours le 15 septembre 2011 :

Véronique MONFORT	CGSP
Claude KELLER	CGSP
José DONNAY	CSC-E
Colette ROME	SLFP

**Article 2.** - Sont nommés membres du Conseil d'administration de la Haute Ecole de la Communauté française de Namur « Albert Jacquard » pour une durée de cinq ans prenant cours le 15 septembre 2011 :

Noel GERARD	CGSP
Mohamed MERGHNI	CGSP
Patricia BERTRAND	CSC-E
Roland DELMELLE	SLFP

**Article 3.** - Sont nommés membres du Conseil d'administration de la Haute Ecole de la Communauté française du Hainaut pour une durée de cinq ans prenant cours le 15 septembre 2011 :

José LETOT	CGSP
Linda VAN MOER	CGSP
Dany BRICHOT	CSC-E
Maryse VERMEULEN	SLFP

**Article 4.** - Sont nommés membres du Conseil d'administration de la Haute Ecole de la Communauté française « Charlemagne » pour une durée de cinq ans prenant cours le 15 septembre 2011 :

Vincent FURNELLE	CGSP
Anne-Marie MARTIN LANERO	CGSP
Michèle EERENS	CSC-E
Marcel MAINVILLE	SLFP

**Article 5.** - Sont nommés membres du Conseil d'administration de la Haute Ecole de la Communauté française « Paul-Henry SPAAK » pour une durée de cinq ans prenant cours le 15 septembre 2011 :

Mina HAMDANI	CGSP
Michel ROMAINVILLE	CGSP
Benoît STOFFEN	CSC-E
Micheline DELIT	SLFP

**Article 6.** - Sont nommés membres du Conseil d'administration de la Haute Ecole de la Communauté française de Bruxelles pour une durée de cinq ans prenant cours le 15 septembre 2011 :

Pascaline MERTEN	CGSP
Yves PIERSEAUX	CGSP
Viviane BOUHON	CSC-E
Jean VANDIEVOET	SLFP

**Article 7.** - Le présent arrêté entre en vigueur le 15 septembre 2011.

Bruxelles, le 20 septembre 2011.

J.-Cl. MARCOURT